

Présentation générale et structure du programme (Version du 03.07.2018)

1. Introduction

Le 20^{ème} siècle a vu, dans les sociétés (post-)industrielles, l'émergence et le développement de systèmes de soin et de santé. Si cet avènement se voulait clairement inscrit dans un mouvement de progrès, la survenue de différents bouleversements socio-économiques, et notamment la crise économique de la fin des années 1970, a engendré un questionnement en profondeur des systèmes mis en place jusqu'alors, et notamment de leurs limites. L'éclairage apporté dès lors sur ces questions par les sciences humaines et sociales, et notamment par l'économie de la santé, a instauré les prémises d'une attention grandissante aux déterminants socio-économiques de la santé, et à la nécessité de leur prise en considération dans le développement de systèmes de santé non pas cantonnés aux soins et fondés sur une définition purement médicale et pathogénique de la santé, mais basés sur une compréhension plus systémique des processus multiples qui la sous-tendent. La santé dès lors abordée comme une grappe de relations impliquant une pluralité d'acteurs et où s'entremêlent des dimensions sociales, culturelles, médicales et environnementales, c'est également sa définition elle-même qui est désormais approchée dans son historicité, son évolution et sa pluralité.

Depuis, les sciences humaines et sociales ont fait de la santé un objet d'étude important, mais les réflexions sont restées relativement cloisonnées au sein des différentes disciplines. C'est justement dans la reconnaissance du partage de réflexions et de paradigmes communs, et dans la volonté de bâtir des ponts entre les réflexions disciplinaires plutôt que d'entretenir leur cloisonnement, que l'Université de Neuchâtel, sous l'impulsion de l'Institut de droit de la santé, a créé le pôle de recherche et de réflexion « Santé et société ». Les réflexions menées au sein du pôle quant à des pistes d'application et de développement concrètes d'un regard interdisciplinaire sur les questions liées à la santé et la médecine ont rapidement généré le projet d'un programme doctoral permettant aux doctorant-e-s de différentes disciplines d'aborder ces questionnements dans une dynamique intellectuelle et heuristique interdisciplinaire. C'est sous cette impulsion, et grâce au soutien du rectorat de l'Université de Neuchâtel et de swissuniversities qui ont tous deux reconnu l'importance du projet, que le programme doctoral « Santé, médecine et société », qui a vu ses premières / premiers participant-e-s inscrit-e-s dès l'automne 2017, a pu se développer.

1.1. Objectifs et public cible

Le programme doctoral « Science, médecine et société » (SMS), agencé sur trois ans, vise à faire acquérir, approfondir et intégrer les connaissances, théories, et méthodes disciplinaires des sciences sociales et humaines pour approcher et saisir les probléma-

tiques contemporaines liées à la santé et à la médecine. Le programme s'adresse aussi bien aux doctorant-e-s dont l'ancrage disciplinaire est en sciences sociales et humaines (droit, économie, éthique, sociologie, anthropologie, histoire, psychologie, géographie, etc.) et qui abordent des problématiques liées à la santé qu'aux étudiant-e-s / doctorant-e-s en médecine, en sciences infirmières, dans les autres professions de la santé et en santé publique. Il est conçu de manière à leur permettre d'élargir leurs compétences de recherche et d'intégrer d'autres perspectives et approches, dans une dynamique interdisciplinaire et interprofessionnelle, afin d'apporter une contribution originale au développement de la connaissance dans leur champ disciplinaire et plus largement dans le champ de la connaissance en santé publique et en médecine. Cette dynamique est donc destinée à générer une réflexion et un travail interdisciplinaire, et à proposer une aide concrète à la recherche personnelle et au plan de carrière des doctorant-e-s.

1.2. Buts pédagogiques

La signature du programme SMS repose sur une approche de la santé et de la médecine au prisme des sciences humaines et sociales. Ainsi, les thématiques d'enseignement et de recherche du SMS incorporent et intègrent des théories, concepts et méthodes issues de disciplines telles que le droit, les sciences économiques, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire, la psychologie, la bioéthique, ou encore le marketing social et les sciences de la communication. Cette énumération des disciplines est propre à évoluer compte tenu des besoins des participants dans un esprit inclusif qui souhaite permettre à toutes les disciplines des sciences sociales et humaines de contribuer au programme. La posture intellectuelle et pédagogique du SMS est intrinsèquement interdisciplinaire et vise à approcher la santé et l'ensemble des institutions et activités qui la sous-tendent au cœur d'une écologie sociale complexe traversée par des contingences et des déterminants culturels, sociaux, organisationnels et institutionnels, psychologiques, environnementaux et biologiques. L'intégration des méthodologies quantitatives et qualitatives aussi bien que des perspectives dites « macro » et « micro » contribue à apporter un éclairage multiple pour mieux comprendre les causes, les caractéristiques et les conséquences des logiques et des comportements qui participent de la santé des individus et des sociétés. Le programme aborde d'une part les concepts fondamentaux applicables à la santé et à la médecine dans les différentes disciplines considérées et, d'autre part, des thématiques transversales qui exigent une approche interdisciplinaire.

2. Structure générale du programme

2.1. Etendue et nature de la participation au programme

Les conditions d'admission au programme sont précisées dans le document « Cadre de participation au programme » (version du 27.03.2018). En vue d'obtenir une attestation de participation au programme doctoral SMS, les candidat-e-s doivent valider avec succès chacun des *milestones* ci-après :

1. Durant la première année, participation au séminaire de construction et d'intégration des savoirs (ci-après séminaire d'introduction) qui implique un travail personnel de préparation (lectures structurées obligatoires et réflexion sur les attentes de la doctorante ou du doctorant par rapport à sa participation au programme), le suivi des cours ex-cathedra et l'engagement dans des séances de travail de groupe et d'échange avec les autres doctorant-e-s et personnes intervenantes.

2. Durant la deuxième et la troisième années, participation à des séminaires thématiques selon les mêmes modalités que le séminaire d'introduction.
3. Durant le programme, réalisation d'un projet personnel, articulé autour de la mise en regard de la thématique de la thèse et d'aspects plus spécifiquement développés dans le cursus SMS. Ce projet personnel pourra notamment prendre la forme 1) d'une présentation ou d'un poster présenté lors d'un séminaire thématique du programme SMS ou 2) d'une présentation ou d'un poster présenté lors d'une conférence nationale ou internationale en santé publique, en médecine ou dans les disciplines couvertes par le programme (par exemple la Swiss Public Health Conference).

2.2. Validation des acquis

L'ensemble de ces prérequis/exigences (cf. pt. 2.1.) constituent les *milestones* du programme (cf. tableau en annexe « Structure du programme »). La validation avec succès de chacun des *milestones* permet de valider l'ensemble du programme. Le suivi et l'évaluation du parcours des doctorant-e-s dans le programme ne fait donc pas nécessairement appel à des crédits. Cependant, si un-e doctorant-e manifeste le besoin d'obtenir des crédits ECTS – par exemple pour satisfaire certaines exigences de la structure doctorale dans laquelle elle / il est immatriculé-e –, une convention d'équivalence pourra être établie. Dans ce cas de figure, les modalités d'équivalence sont les suivantes :

- 4 crédits ECTS pour la participation au séminaire d'introduction ;
- 2 crédits ECTS pour la participation à chaque workshop de 2ème et 3ème année, soit 6 crédits ECTS au total ; et à
- 2 crédits ECTS pour le projet personnel.

La validation du programme, qui se verra matérialisée par un certificat, témoignera de l'engagement et de la volonté de l'étudiant-e de saisir la santé dans ses aspects polysémiques et multiples à travers une approche non-isolée, ouverte aux (autres) disciplines des sciences sociales et humaines et à l'interdisciplinarité. Le certificat attestera de la scientificité de cette démarche d'ouverture aux autres disciplines et témoignera de l'insertion de l'étudiant-e dans un réseau interdisciplinaire et interprofessionnel de recherche sur les questions de santé et de médecine.

2.3. Langue d'enseignement

La langue d'enseignement est le français, avec quelques cours en anglais ou en allemand en fonction des expert-e-s invité-e-s, la faculté de travailler dans un environnement multilingue étant une nécessité dans le monde académique et un atout dans le monde du travail lié à la santé.

3. Organisation

3.1. Séminaire de construction et d'intégration des savoirs (séminaire d'introduction)

Le séminaire d'introduction est résidentiel et d'une durée d'une semaine (cinq jours). Le but du séminaire est de créer une forme de langage commun, une *literacy* à l'ensemble des disciplines couvertes, qui servira de pierre angulaire de l'interdisciplinarité et interprofessionnalité et doit permettre aux doctorant-e-s d'identifier les approches et concepts provenant d'autres disciplines qui pourraient venir compléter leur approche disciplinaire ou combler d'éventuels manques, angles morts ou lacunes de leur discipline. Cet objectif

est renforcé par des lectures obligatoires, qui couvrent l'ensemble des disciplines concernées, engagées en guise de travail préparatoire.

Le séminaire débute par une demi-journée introduisant le programme et sa démarche pédagogique interdisciplinaire. Cette demi-journée est suivie par une présentation de chacun·e des enseignant·e-s et des doctorant·e-s, puis par une présentation, par les doctorant·e-s, de leur thématique de recherche respective. Cette dernière visera à identifier les problèmes et questions que ces thématiques de recherche suscitent, et dans quelle mesure ceux-ci peuvent trouver des réponses en faisant appel aux connaissances, concepts et approches d'autres disciplines.

Les deux jours suivants seront consacrés à des présentations ex-cathedra qui introduisent les différentes disciplines des sciences humaines et sociales et leur approche des problématiques liées à la santé et à la médecine. Ces introductions disciplinaires consistent en de courts *inputs* d'une heure, suivis d'une discussion générale d'une demi-heure. Les questions méthodologiques sont intégrées de manière transversale dans chaque *input* dans la mesure où ce format permet de comprendre « comment qui aborde quoi », en d'autres termes quelles sont les méthodes et approches typiques de chacune des disciplines présentées.

Les deux derniers jours seront consacrés à l'analyse d'une étude de cas au prisme des connaissances nouvellement acquises. Cette dernière partie du séminaire commencera par une discussion générale menée par les enseignant·e-s introduisant l'étude de cas, et se poursuivra par des ateliers de travail en groupe, dont le but est d'articuler, d'intégrer et de partager une analyse interdisciplinaire. Ce travail en groupe est suivi par des séances de discussion générale de synthèse.

3.2. Séminaires « Matériaux et Méthodes »

Ce deuxième séminaire du programme doctoral SMS, résidentiel et d'une durée de deux jours, vise à l'approfondissement des questions soulevées lors du séminaire d'introduction, soit à l'intégration et l'application pratique des approches, concepts et outils qui y ont été abordés, afin notamment de permettre une réévaluation des méthodes et des matériaux mobilisés dans les recherches doctorales sous cet éclairage nouveau et multiple. Ce séminaire est principalement articulé autour de blocs de discussion consacrés au projet de recherche de chaque participant·e. Ces blocs de discussion.

3.3. Séminaires thématiques de deuxième et troisième année

Deux séminaires thématiques, d'une durée de deux jours environ, seront organisés en deuxième et troisième année du programme. Les thématiques seront définies compte tenu des besoins et des priorités des enseignant·e-s, ainsi que de leurs thématiques de recherche respectives.

3.4. Encadrement

Le programme SMS est organisé et supervisé par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel. Il est placé sous la responsabilité académique d'un comité de pilotage interfacultaire et interuniversitaire. Le comité de pilotage est composé d'un professeur responsable, Dominique Sprumont, directeur adjoint de l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel, ainsi que d'enseignant·e-s et de chercheur·e-s issu·e-s de l'Université de Neuchâtel et d'universités partenaires au projet. Il est respon-

sable de la qualité académique et scientifique du programme, de son organisation générale, ainsi que des enseignements et du suivi des participant-e-es. Il est secondé dans cette tâche par un-e coordinateur / coordinatrice.

Le comité de pilotage est composé des membres suivants :

- Claudine Burton-Jeangros, professeure, Université de Genève, département de Sociologie
- Aude Fauvel, Maître d'enseignement et de recherche, CHUV/Université de Lausanne, Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique (IUHMSP)
- Christian Ghasarian, professeur, Université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie
- Samia Hurst, professeure, Université de Genève, Institut Ethique Histoire Humanités
- Claude Jeanrenaud, professeur honoraire, Université de Neuchâtel, Faculté des sciences économiques, Institut de recherches économiques
- Laurenz Meier, professeur assistant, Université de Neuchâtel, Institut de Psychologie du Travail et des Organisations
- Francesco Panese, professeur, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, Institut des sciences sociales (ISS), Laboratoire d'étude des sciences et des techniques (STSlab / CHUV-UNIL, Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique (IUHMSP)
- Dominique Sprumont, Université de Neuchâtel, Institut de droit de la santé
- Alain Müller, Université de Neuchâtel, coordinateur du programme

Annexes

1. Tableau « Structure du programme »
2. Programme du séminaire d'introduction

Annexes

1. Tableau « Structure du programme »

TACHES & ACTIVITES		CALENDRIER											
		Année 1 – mois				Année 2 – mois				Année 3 – mois			
		1-3	4-6	7-9	10-12	13-15	16-18	19-21	22-24	25-27	28-30	31-33	34-36
ENSEIGNEMENTS	Séminaire d'introduction (1 semaine)		●										
	Séminaire thématique (2 jours)					●							
	Séminaire thématique (2 jours)							●					
	Séminaire thématique (2 jours)									●			
PROJET PERSONNEL	Présentation Paper/Poster➔											
SSPH+ eCampus	Cours et séminaires optionnels➔											

2. Programme du séminaire d'introduction

	Lundi INTRODUCTION GENERALE	Mardi MODULES INTRODUCTIFS	Mercredi MODULES INTRODUCTIFS (suite)	Jeudi ETUDE DE CAS	Vendredi SYNTHESE
9:00-10:30	ACCUEIL & INTRODUCTION «Principes fondamentaux de la recherche interdisciplinaire»	COURS «Droit» – Prof. Dominique Sprumont Discussion (30min)	COURS «Sociologie» – Prof. Francesco Panese Discussion (30min)	INTRODUCTION d'une étude de cas	TRAVAIL DE GROUPE Intégration de la dimension interdisciplinaire dans l'analyse de cas
10:30-11:00	Pause café	Pause café	Pause café	Pause café	Pause café
11:00-12:00	TOUR DE TABLE Présentation des enseignant-e-s et des doctorant-e-s	COURS «Sciences économiques» – Prof. Joachim Marti Discussion (30min)	COURS «Anthropologie» – Prof. Ilario Rossi Discussion (30min)	TRAVAIL DE GROUPE Analyse d'un cas à l'aune des savoirs nouvellement acquis	TRAVAIL DE GROUPE Partage et intégration Q&A avec les enseignant-e-s Wrap-up
12:00-12:30	Repas				
12:30-14:00		Repas	Repas	Repas	Repas
14:00-15:30	PRESENTATIONS DES PROJETS DE THESE Identification de questions potentielles	COURS «Marketing social» – Prof. Valéry Bezençon Discussion (30min)	COURS «Psychologie» – Prof. Laurenz Meier Discussion (30min)	TRAVAIL DE GROUPE Partage et intégration	CONCLUSION GENERALE «take home messages»
15:30-16:00	Coffee break	Coffee break	Coffee break	Coffee break	
16:00-17:30	PRESENTATIONS DES PROJETS DE THESE (suite) Identification de questions potentielles	COURS «Bioéthique» – Prof. Samia Hurst Discussion (30min)	COURS «Histoire» – Dr. Aude Fauvel Discussion (30min)	Q&A avec les enseignant-e-s	